



AMBASSADE DE SUISSE
EN ÉTHIOPIE

ADDIS ABÉBA, le 22 avril 1966
P. O. Box 1106

Réf.: Mad. 512.0 - I/dz
370.1

Division des affaires politiques
Département politique fédéral

B e r n e

Ile Maurice

	PO	JK				2/a
Datum	27.4.66	JK				JK
Vize	JK					
EPD		26.4.66			15	
Ref.	p.B. 73. GB. O. 1.					

Monsieur l'Ambassadeur,

Lors d'un voyage privé que je viens de faire à l'Ile Maurice, j'ai eu l'occasion de prendre contact avec quelques-uns de nos compatriotes. J'ai recueilli les informations suivantes que je vous transmets à toutes bonnes fins .

Selon les décisions prises à Londres, l'Ile Maurice devrait accéder à l'indépendance cette année (on parle du mois d'octobre). C'est avant tout la communauté indienne qui représente presque les deux tiers de la population qui revendique l'indépendance. La minorité franco-mauricienne, en revanche, craint d'être majorisée avec tout ce que cela pourrait comporter de désagréments pour elle.

Je ne connais pas les intentions du Conseil fédéral concernant l'établissement éventuel de relations diplomatiques avec Maurice lors de son indépendance. Je me permets à toutes fins utiles de vous donner quelques précisions :

" <u>Suisses</u> établis à Maurice :	1960 =	20
	1965 =	44
accroissement en cinq ans	=	+ 120 %

Echanges commerciaux :

Exportations suisses

1956 =	fr.s.	774'000.-
1964 =	fr.s.	2'159'000.-
augmentation en 8 ans	=	+ 178 %

JK.
En voyez cop. à M. adu.
r.p. (Puccini : candidat
conseil honoraire).
Remercier M. Dürr de ce
rapport très utile.
J'ai chez moi préparé
par M. Wipfli, un
projet de prop. au CF
pr. la reconnaissance
de l'Ile Maurice.

27/4. P.



- 2 -

A titre comparatif on peut citer que Madagascar, 300 fois plus grand que l'Ile Maurice au point de vue territoire et 8 fois en ce qui concerne la population, n'a importé en 1964 que pour fr.s. 1'000'024.- de produits suisses. (Moins de la moitié de Maurice !) . "

Lors de plusieurs entretiens avec M. José PONCINI, qui devrait être nommé Consul honoraire, j'ai acquis la certitude que la position de la Suisse à Maurice est fortement établie et que cette Ile pourrait être également, au point de vue des échanges commerciaux, un pays d'avenir pour nous. Le fait que Maurice importe déjà deux fois plus de produits suisses que Madagascar est significatif. Si l'on voit mal comment nos échanges pourraient être augmentés avec Madagascar, qui dans les circonstances actuelles voit son économie se détériorer, on a toutes les raisons de croire que nos échanges avec l'Ile Maurice pourraient s'intensifier encore et que la Suisse dans cette Ile de l'Océan Indien jouera de plus en plus un rôle dominant en matière commerciale. Les initiatives prises par certains de nos compatriotes sont déjà couronnées de succès (je pense tout particulièrement à une usine suisse ultra moderne pour le fraisage des rubis industriels). Maurice est un marché intéressant pour nos produits chimiques, pharmaceutiques, horlogers et industriels comme l'indique la statistique des importations suisses lors des huit dernières années.

Copie de cette lettre est envoyée à la Division du commerce.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

